



150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
Téléphone : 819 849-2721, poste 255
Télécopieur : 819 849-4883
sec.urbanisme@coaticook.ca

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Démolition

Adresse de la propriété visée par la demande : _____

Demandeur	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
☐ Je suis propriétaire (ou) identification du propriétaire :	
Nom	
Adresse	
Téléphone	

Exécutant des travaux	☐ Même que le propriétaire	☐ Même que le demandeur
Nom		
Adresse		
Téléphone	N° RBQ :	

Les travaux	
Coût des travaux :	
Endroit où seront remisés les matériaux et rebuts (conformément aux sites autorisés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) :	

Méthode employée pour la démolition :	

Date prévue de début :	Date prévue de fin :

Usage actuel		
☐ résidentiel	☐ commercial	☐ agricole
☐ industriel	☐ institutionnel	☐ autre :
bâtiment accessoire :	☐ garage	☐ remise autre :

Description de l'immeuble : _____

Raison de la demande : _____

Est-ce que l'immeuble comprend un logement? ☐ oui ☐ non nombre de logements: _____

Dans l'affirmative, fournir les conditions de relogement du ou des locataires : _____

Détail du programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé (à compléter ou joindre le document) : _____

Documents requis

- ☐ S'il y a plus d'un bâtiment sur le même terrain, fournir l'implantation de l'immeuble à démolir
- ☐ Photos du bâtiment à démolir
- ☐ Fournir une procuration si le demandeur n'est pas le propriétaire

Signature

Date

N. B. Les demandes de démolition sont régies par le Règlement no 6-7 et ses amendements. La majorité des demandes doivent être approuvées par le comité de démolition et une période de 30 jours sera requise avant l'obtention du permis. Veuillez noter qu'il y a des délais à ce processus.

Attention, afin de pouvoir vous remettre le permis, nous devons d'abord recevoir le paiement de la facture associée. Dès que celle-ci sera acquittée, nous procéderons à l'émission du permis.

